

Centre National de Formation Motocycliste

Le lundi 29 juin 2009, une délégation ALLIANCE Police Nationale, composée d'Eric GRIMBERT Secrétaire national chargé de la formation, Pascal COURTECUISSÉ délégué DFPN et Bruno JARNO délégué chargé de la formation motocycliste de la Police Nationale, a été reçue par Monsieur Jacques FOURNIER, Directeur de la Formation de la Police Nationale.

Mutualisation Police/gendarmerie

ALLIANCE Police Nationale: Pouvez vous nous indiquer l'état des négociations entre la Police Nationale et la Gendarmerie Nationale au sujet de la formation motocycliste?

M. FOURNIER: L'idée est de s'installer à Fontainebleau avec la gendarmerie nationale. Économie d'hébergement, économie de parc. Création d'un module spécifique. On ne pourra s'installer que lorsque les travaux seront terminés. Chacun gardera sa formation et son commandement.

ALLIANCE Police Nationale a rappelé sa position sur la parité police/gendarmerie quant à la mise en œuvre rapide d'un rapprochement structurel et fonctionnel des forces de sécurité. Bien entendu nous demeurons vigilants sur la qualité d'accueil des stagiaires et sur l'environnement de ce site.

Création du Centre National de Formation Motocycliste

ALLIANCE Police Nationale : Concernant la convention signée entre la DFPN et la Préfecture de Police de Paris, sur la création du centre national de formation des motocyclistes, quelles précisions pouvez vous nous apporter?

M. FOURNIER: Grace à ce centre national, le niveau de formation sera relevé. En effet la convention validée par la Directeur Général de la Police Nationale a été signée par la Direction de la formation et le Préfet de Police de Paris. Il s'agit d'une mutualisation de nos moyens. Cette convention ne peut être remise en cause.

ALLIANCE Police Nationale souhaite que l'article 5 de cette convention ne soit pas négociable. La centralisation de la programmation des stages par la DFPN est incontournable. On doit éviter le principe de dualité. Nous pensons que mutualiser nos propres moyens, avant de mutualiser avec ceux de la gendarmerie, ne peut que constituer in fine une formation de haut niveau

Moyens et fonctionnement

ALLIANCE Police Nationale :

Quels seront les moyens et le fonctionnement de ce centre?

M. FOURNIER:

Tous les moyens seront mis en œuvre. La Préfecture de Police nous prêterait du matériel. J'ai conscience que la partie administrative doit être renforcée par un ou une secrétaire administrative assistée d'un ou d'une agent administratif. Les formateurs seront affectés SGAP de Versailles car le centre sera rattaché à la DFPN.

ALLIANCE Police Nationale :

Qu'en est-il du recrutement des formateurs permanents et des formateurs temporaires?

Ne pourrait-on pas désigner les formateurs temporaires?

M. FOURNIER :

On doit renforcer les équipes de formateurs temporaires. L'idée de la création d'un vivier ainsi qu'une homologation des formateurs temporaires comme formateurs assistants peut fluidifier les demandes de renforts.

ALLIANCE Police Nationale souhaite un véritable statut pour les formateurs temporaires. Nous approuvons cette idée de vivier. Désigner les formateurs temporaires serait peut être plus judicieux qu'un appel d'offre.

**ALLIANCE Police Nationale :
Informé, Conseiller, Ecouter...
Pour vous défendre au quotidien.**